

Le Fonds d'Action Sociale

Le Fonds d'Action Sociale accorde des aides financières liées à des frais de santé. Ces aides sont allouées aux personnes les plus fragiles selon leur situation sociale, leur âge... Il peut intervenir dans différentes circonstances :



En cas de situation de handicap, afin de connaître les démarches et les conditions, je me connecte à mon espace adhérent :

www.mutuelle.bnpparibas.fr

Démarches / Je souhaite faire une demande d'aide exceptionnelle (FAS) / Aides aux personnes en situation de handicap -> En savoir plus / Tout est prêt ? Accéder au formulaire de demande / Compléter 1 - 2 - 3 - 4 / Confirmer.

Je n'oublie pas préalablement de solliciter les organismes suivants qui sont en capacité de m'aider :

- Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap de mon département (MDPH),
- <https://handicap.gouv.fr> et/ou
- www.monparcours handicap.gouv.fr/aides et/ou
- www.servicepublic.fr (onglet social-santé) et/ou
- www.cnsa.fr



En cas de maternité à risque, je peux demander une aide financière :

www.mutuelle.bnpparibas.fr

Démarches / Je souhaite faire une demande d'aide exceptionnelle (FAS) / Aide familiale -> En savoir plus / Tout est prêt ? Accéder au formulaire de demande / Compléter 1 - 2 - 3 - 4 / Confirmer.

- <https://caf.fr>



En cas de frais importants liés à ma santé, je peux solliciter une participation financière :

www.mutuelle.bnpparibas.fr

Démarches / Je souhaite faire une demande d'aide exceptionnelle (FAS) / Aides exceptionnelles -> En savoir plus / Tout est prêt ? Accéder au formulaire de demande / Compléter 1 - 2 - 3 - 4 / Confirmer.

En cas d'hospitalisation, je me renseigne préalablement sur le site de la Mutuelle :

www.mutuelle.bnpparibas.fr



Démarches / Je souhaite faire une demande d'aide exceptionnelle (FAS) / Aide en sortie d'hospitalisation -> En savoir plus / Tout est prêt ? Accéder au formulaire de demande / Compléter 1 - 2 - 3 - 4 / Confirmer.

En cas de santé fragilisée temporairement, je consulte les modalités sur le site de la Mutuelle :

www.mutuelle.bnpparibas.fr



Démarches / Je souhaite faire une demande d'aide exceptionnelle (FAS) / Aide à la personne -> En savoir plus / Tout est prêt ? Accéder au formulaire de demande / Compléter 1 - 2 - 3 - 4 / Confirmer.